



Une vieille dame f



Nous terminons notre volet en trois parties sur le RER ce lundi. La gare de Profondsart, qui sera rasée début octobre, était fêtée ce week-end. Par ailleurs, zoom sur les aménagements des futures gares RER.

Cécile et Françoise Walot, les arrières petites-filles du premier chef de gare de Profondsart, sont revenues avec émotion sur les pas de leur aïeul.

Que d'émotions! Françoise montre à sa sœur Cécile une brique gravée des initiales J R.

« Tu vois, dit Françoise à sa sœur. C'est notre arrière-grand-oncle, Jules Romain, le fils de notre arrière-grand-père, qui les a gravées. »

Pour Françoise et Cécile Walot, c'est un voyage dans le temps qui les a propulsées, ce week-end, vers la gare de Profondsart à l'occasion de la fête mise sur pied par Zoé Jadoul, qui sera à jamais la dernière occupante de la gare de Profondsart. Elles sont les arrière-petites-filles de Charles Romain qui de 1889 à 1928 officia comme chef de gare à Profondsart.

« Notre grand-mère, Jeanne, est née dans la gare, explique Françoise. Elle nous a souvent parlé de sa jeunesse, ici à la gare, avec son frère Jules. De ses moments passés à regarder passer les trains en gardant sa chèvre dans les talus le long des voies. »

Françoise jette un dernier regard vers sa sœur. Un regard qui en dit long. La malle aux souvenirs n'est pas encore refermée. La gare de Profondsart on ne la rasera qu'au mois d'octobre.

« Nous avons un tas de photos de famille qui ont été prises ici sur les quais de la gare. Notre arrière-grand-oncle, Jules, en a fait des tas, explique encore Françoise. La gare fait partie de l'histoire de notre famille. Lorsque nous étions enfants, nous prenions souvent le train, ici, pour aller à Bruxelles. »

« Ce n'est pas un enterrement. C'est un hommage à ces lieux empreints de souvenirs. »

Notre famille est ancrée à Profondsart.

Samedi, pour la petite fête organisée sur deux jours par Zoé Jadoul, Françoise et son groupe les Fridas ont tenu à faire partie de la fête avec un petit concert très ferroviaire.

« Il y avait beaucoup d'émotion et les gens présents étaient tous très excités. Nous avons décidé d'y jouer quelques créations dont la complainte du navetteur et l'abécédaire des chemins de fers. Ces chansons ont été écrites pour fêter les 120 ans de cette vieille dame qu'est la gare et qui va bientôt nous quitter. »

L'ambiance au cours de ces deux journées n'était pourtant pas morose. Loin de là. Zoé Jadoul, la dernière « chef de gare », a voulu que ces deux journées, qui cadraient finalement bien avec les journées sans voiture, soient festives.

« Ce n'est pas un enterrement, insiste Françoise Walot. C'est un hommage à ces lieux empreints de souvenirs de notre famille. On tenait vraiment à se mobiliser pour la fin de la gare. » ■

P.J.



ÉdA 112031

INTERVIEW ● Robert MARTIN



Ce retraité SNCB a un tas de souvenirs à propos de la gare de Profondsart.

Technicien retraité de la SNCB, Robert Martin habite Limal. Il a travaillé de 1958 à 1998 à la SNCB où il était un des responsables de l'alimenta-

« J'ai encore connu la vapeur sur la ligne 161 »

tion de la signalisation, de l'éclairage et de la force motrice. Dimanche, malgré ses soucis de santé, il a tenu à être présent à la gare de Profondsart. Cette gare, il la connaît très bien.

Le lieu doit vous évoquer pas mal de souvenirs. Qu'évoque-t-il pour vous ?

Toute ma carrière à la SNCB. Ici, à Profondsart, j'ai connu tous les chefs de gare. Normal, j'y venais une fois par semaine pour y remplacer les ampoules à incandescences défectueuses et contrôler les transfos des signaux.

Cela a bien changé, non ?

Oui. Mais j'en ai connu des

changements au cours de ma carrière. J'ai encore connu la vapeur sur la ligne 161. D'ailleurs, ici à Profondsart, lorsque les premières feuilles tombaient au début de l'automne, on savait que les locos patinaient lorsqu'elles remontaient vers Bruxelles. Cela pouvait occasionner des retards d'un quart d'heure voire plus.

Et puis il y a eu l'électrification de la ligne. Cela a changé beaucoup de choses ?

Évidemment. Tout le réseau de signalisation était alors alimenté avec du 1000 volts qu'il fallait transformer pour alimenter les signaux. D'ailleurs, il y avait une station, qui

n'existe plus, à une centaine de mètres de la gare. J'y venais régulièrement. On pouvait d'ailleurs me rappeler à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit, week-end compris, en cas de problème. Souvent pour pas grand-chose comme réenclencher les disjoncteurs après un gros orage. Parfois pour un suicide...

Quels étaient vos contacts avec le chef de gare ?

C'était très convivial, très humain. La SNCB de l'époque, c'était une grande famille. Plus vraiment comme maintenant paraît-il. En fait, moi j'étais le dépanneur. Celui qui réglait tous les petits problèmes techniques. ■

P.J.

C'est décidé, je m'abonne au journal

Je choisis le titre :

- Vers l'Avenir Namur
- Vers l'Avenir Basse-Sambre
- Vers l'Avenir Entre-Sambre-et-Meuse
- Vers l'Avenir Brabant wallon
- L'Avenir Luxembourg
- Le Courrier Tournai-Ath
- Le Courrier Mouscron
- Le Jour Verviers
- Le Jour Huy-Waremme

Pour une durée de :

- 3 mois pour 63,5 €
- 6 mois pour 121 €
- 12 mois pour 221 €

Et je reçois gratuitement ma carte Club Préférences - Découvrez ses avantages chaque semaine dans votre journal ou sur notre site www.actu24.be

Nom :

Prénom :

Rue :

N° : Boîte :

Code Postal :

Localité :

Téléphone :

GSM :

Profession :

Date de naissance :

E-Mail :

Signature :

Le journal sera fourni :

- chez mon libraire
- à mon domicile par La Poste

Je renvoie ce coupon aux Éditions de l'Avenir, service clientèle, route de Hannut 38 à 5004 Bouge, ou par fax 081/23 62 01, ou je le remplis sur www.actu24.be

Merci de ne pas effectuer de versement avant réception du bulletin de virement et de ne pas utiliser ce coupon pour un renouvellement d'abonnement.

Service clientèle : 081/23 62 00
e-mail : abonnes@actu24.be

Les informations recueillies sur ce document sont reprises dans le traitement automatisé des Éditions de l'Avenir (Corelio) et peuvent être transmises à des tiers. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification en vertu de la loi du 08/12/92 relative à la protection de la vie privée. Si vous ne souhaitez pas que vos coordonnées soient transmises à des tiers, cochez cette case